



POUR UN SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE DE QUALITÉ

Adresse postale : chez Didier Le Reste, 5 rue Paul Dukas
75012 Paris

Courriel : convergence.rail@hotmail.fr

Tél. (Didier Le Reste, Président) : 06 08 03 91 82

Site : <https://convergence-nationale-rail.fr/>

Paris le 24 Mars 2026

Madame Séverine LEPERE
Directrice Générale
De SNCF Réseau IDF
179 rue du Faubourg St Denis
75010 Paris

Lettre recommandée avec A/R

OBJET : NON au démantèlement de la petite ceinture ferroviaire !

Madame la Directrice Générale,

Une fois n'est pas coutume mais je viens de nouveau vous solliciter à propos de la petite ceinture ferroviaire parisienne. En effet, dans le cadre de la campagne des élections municipales à Paris, j'ai pu côtoyer certains-es élus-es de l'exécutif parisien auprès desquels certaines informations que j'ai pu collecter ne cessent de m'inquiéter !

Il en est ainsi de vellétés redoublées de la part de certains d'aller au-delà d'aménagements pour la promenade, en demandant le déclassement, le retrait du Réseau Ferré National de plusieurs tronçons de la petite ceinture ferroviaire.

Cela s'inscrit vraisemblablement dans les discussions qui vont s'engager à propos du renouvellement du Protocole d'accord passé en 2015 entre la Ville de Paris, SNCF Mobilités et SNCF Réseau. Ledit Protocole est arrivé à son terme en 2025.

Pour nombre d'acteurs qui, sans nier l'intérêt qu'il y a à déambuler sur la petite ceinture au milieu des papillons, des libellules et des pipistrelles, considèrent qu'au regard des enjeux climatiques, des besoins de désengorger les axes routiers et de désaturer les transports en commun, **la petite ceinture ferroviaire parisienne peut rendre de grands services à la collectivité**, dans les conditions d'exploitation d'aujourd'hui.

C'est si vrai que quand on veut, on peut !! J'en veux pour preuve ce qui a été fait rapidement en 2021 avec la pose de la caténaire et l'électrification d'un tronçon de la petite ceinture dans le parc Martin LUTHER KING (Paris 17^e) pour desservir par train la centrale à béton EQUIOM !
Donc, **n'insultons pas l'avenir !! Il faut que le prochain protocole d'accord négocié entre SNCF Réseau, SNCF Voyageurs, SNCF Immobilier et la Ville de Paris, confirme le statut ferroviaire de la ligne et la réversibilité des aménagements, des usages !!** Ces dimensions

fondamentales ont été rappelées et votées à plusieurs reprises par le Conseil de Paris, en appui de vœux et de délibérations.

Au-delà de l'interpellation de fond que j'exprime sous forme d'inquiétude, je souhaite vous soumettre les questions suivantes :

@ Pour réaliser le prolongement de la ligne 14 jusqu'à ORLY à partir du 13^e arrondissement de Paris, 1,2 km de voie ferrée de la petite ceinture ferroviaire a été neutralisé afin d'y installer une « *base travaux* ».

Où en est-on de la repose de la voie (*rails et traverses*), conformément à l'engagement pris par les parties prenantes et annoncée par tract aux riverains par la RATP et la SGP ?

@ Sur le site de BERCY (Paris 12^e) une base travaux a été installée avec bétonisation du linéaire ferroviaire. **Quand va-t-on reconstituer celui-ci ?**

@ Face à la station du tramway T3 A « Baron le Roy », nous avons sur les emprises de la petite ceinture la présence d'un site « évènementiel » où se côtoient *buvettes, stands de restauration, scènes de spectacles...* ! **Cela se termine quand et là aussi comment on reconfigure le linéaire ?**

@ Comment SNCF Réseau IDF considère les recommandations du Préfet PHILIZOT faites en 2020 sur les possibilités de connexions ferroviaires à maintenir entre les Gares de Paris-Lyon, de Bercy et la Gare d'Austerlitz via le Pont National + connexions avec la Grande Ceinture ferroviaire ?

@ Le projet d'aménagement urbain de la ZAC BERCY-CHARENTON, même recalibré par rapport au projet initial, souffre d'une faible dimension « *transports* », reconnue d'ailleurs à l'époque par le Commissaire enquêteur. A l'évidence, l'offre de transports en commun est sous-dimensionnée avec des lignes de métros saturées comme la ligne 8, la ligne 14, le tramway T3 A, les dessertes par Bus sans oublier les axes routiers et la ligne D du RER !

Comment SNCF Réseau et SNCF Voyageurs prennent en compte cette problématique, en lien avec l'existence à proximité d'une infrastructure ferroviaire comme la petite ceinture ferroviaire ?

Dans le même ordre d'idée et en relation avec la situation décrite ci-dessus, que fait-on du projet AREP **de l'installation d'une gare RER D** au niveau de la passerelle VALMY (site ferroviaire de Conflans) face à Charenton ?

Vous pouvez mesurer Madame La Directrice Générale, l'extrême vigilance et la détermination intacte qui nous habitent à propos de l'avenir de la petite ceinture ferroviaire parisienne qui demeure et **doit rester** une infrastructure de transport, a fortiori au moment où nous allons disposer d'une génération de nouveaux trains, appelés « Trains Légers Innovants » (TLI).

Dans l'attente de vous lire, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice Générale, l'expression de mes sentiments respectueux.

Didier LE RESTE Président de la Convergence Nationale Rail

PS : copie aux Directions de SNCF Immobilier et de SNCF Voyageurs